JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7312447801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7312447801

Cette annonce a été mise en ligne le **10 décembre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **62 - PAS DE CALAIS**

ABPM AVOCATS

CENTRE OASIS DURY
ALLEE DE LA PEPINIERE
LES TULIPIERS
80044 AMIENS CEDEX 1
TEL : 03 22 89 11 11
abpm.amiens@abpm.fr

Suivant acte sous seing privé en date au TOUQUET PARIS PLAGE du 30 novembre 2022, enregistré au Service des Impôts de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de BOULOGNE SUR MER le 6 décembre 2022, Dossier n°2022 00050436 Référence 6204P04 2022 A 01556,
La société SUNBEAM, Société par Actions Simplifiée à associée unique au capital de 100 000 Euros, dont le siège social est à MARCQ-EN-BAROEUL (59700) – 7, Chemin des Saules, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 840 301 071, représentée par Monsieur Jean-Baptiste BIGO,
A CEDE
à la société JEAN TROGNEUX LA MAISON DES BAPTEMES, Société par Actions Simplifiée au capital de 190 000 Euros, dont le siège social est à AMIENS (80000) – 1, Rue Delambre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AMIENS sous le numéro

551 720 592, représentée par Monsieur Jean-Alexandre TROGNEUX,
Un fonds de commerce de confiserie, chocolaterie, pâtisserie, glaces, connu sous le nom commercial « KOKOA », sis et exploité au TOUQUET PARIS PLAGE (62520) – 24, rue Saint-Jean, moyennant le prix de CINQ CENT VINGT CINQ MILLE EUROS (525 000 €), dont TROIS CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE DEUX CENT TRENTE QUATRE EUROS (385 234 €) aux éléments incorporels, et CENT TRENTE NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE SIX EUROS (139 766 €) aux éléments corporels.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er décembre 2022.
L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BOULOGNE SUR MER.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet FIDAL pris en son bureau de BOULOGNE SUR MER (62200), 1 boulevard Auguste Mariette pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet FIDAL pris en son bureau d'ARRAS (62000), 31 boulevard Carnot.
Pour avis

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex